

Le bien-être animal chez ESF

Contexte

Un animal en situation de bien-être, c'est un animal qui se porte bien physiquement et mentalement. D'après l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) l'homme doit offrir à l'animal 5 libertés fondamentales pour assurer son bien-être :

- **Liberté 1 : Absence de faim, de soif et de malnutrition**
- **Liberté 2 : Absence de peur et de détresse**
- **Liberté 3 : Absence de stress physique et/ou thermique**
- **Liberté 4 : Absence de douleur, de lésions et de maladie**
- **Liberté 5 : Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce**

En 2014, l'élevage représentait 30% du PIB agricole en moyenne dans les pays d'Afrique. Entre 250 et 300 millions de personnes dépendent de l'élevage pour leur revenu et/ou leur alimentation. La relation entre le bétail et son propriétaire est souvent profonde mais complexe. Par exemple, il est fréquent de donner un nom aux bovins et ils sont souvent gardés plus longtemps que ce que justifierait un simple intérêt économique car les familles les considèrent plus comme des membres du foyer. Les défis relatifs au bien-être animal sont nombreux dans les systèmes d'élevages peu intensifs et/ou pastoraux en milieu rural, où l'accès à la connaissance est parfois difficile, et ils sont souvent étroitement liés à ceux des humains : manque de nourriture, exposition aux maladies ...

Le bien-être animal est un sujet de plus en plus présent en France et commun à tous les acteurs de la société : producteurs, consommateurs, structures d'accompagnement ... Ainsi, les financeurs comme les donateurs, qui questionnent de plus en plus ESF, s'intéressent à la prise en compte du bien-être animal dans les projets. Quel est donc le niveau de prise en compte du bien-être animal dans les politiques publiques dans les pays d'intervention d'ESF et dans les projets de développement menés par ESF lui-même ?

1) Intégration du bien être animal dans les politiques publiques africaines

La notion de bien-être animal a fortement progressé ces dix dernières années en particulier d'un point de vue définition et standardisation des indicateurs. La plupart des recherches se sont focalisées sur le secteur agroalimentaire comme les abattoirs et l'abattage sans étourdissement en particulier. Il existe deux grandes problématiques liées à l'abattage sans étourdissement : le mode de contention des animaux et la prise en charge de la douleur lors de la mise à mort. En Afrique, le manque d'infrastructure est une contrainte majeure du bien-être animal au moment de l'abattage. L'abattage est souvent traditionnel et la méthode de contention choisie dépend de la taille de l'animal, la plus répandue étant d'attacher l'animal à un arbre ou un poteau, et impacte bien trop souvent négativement le bien-être des animaux. Il est important de prendre en compte les facteurs sociaux économiques dans la mise en place de critères de bien-être animal dans la mesure où ces facteurs sont les moteurs de la condition animale en Afrique. (La fondation droit animal, Ethique et Science).

L'outil de performance des services vétérinaires de l'OIE considère le bien-être animal comme compétence essentielle des services vétérinaires et la plupart des pays africains ont menés des évaluations de ces services. En Afrique, l'implication forte des services vétérinaires dans la gestion des crises sanitaires pour l'homme (Ebola, paludisme, VIH ...) pourrait expliquer leur manque d'implication dans les problématiques relatives au bien-être animal. Le troisième plan stratégique (2001-2005) de l'OIE incluait déjà une composante sur le bien-être animal et la proposition de créer un groupe de

travail à travers le monde, prenant en compte les avis scientifiques, politiques et sociétaux. Le travail des membres délégués de l'OIE et des ONG est moteur dans le développement de politiques de bien-être animal. Des problèmes pourraient apparaître dans un futur proche si le niveau de compréhension du bien-être animal n'est pas suffisant pour encourager le développement et la mise en œuvre d'une politique de bien-être animal claire. Ils pourraient menacer la croissance de la productivité animale et la qualité des produits. Cela pourrait donc avoir un impact négatif sur la croissance économique et pour le commerce international.

La stratégie pour le bien-être animal en Afrique (SBEA) : Des organisations telles que The Brooke Hospital for Animals, World Animal Protection, The Donkey Sanctuary, World Horse Welfare et le réseau africain pour le bien-être animal (ANAW) se sont associées à l'Union Africaine (UA) pour entreprendre l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action. Le World Animal Net, l'Alliance panafricaine pour le bien-être des animaux (PAWA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) ont également contribué à cette stratégie pour la connaissance et la reconnaissance des bonnes pratiques pour le bien-être animal en Afrique.

Cette stratégie pour l'Afrique a été formulée dans le cadre d'une approche consultative et participative avec les états membres africains, les communautés économiques régionales et les principales organisations de protection des animaux sur le continent et dans le monde entier. Les consultations ont permis d'examiner le statut du bien-être animal sur le continent et identifier les priorités clés et les domaines d'intervention à prendre désormais en considération. Ce processus représente une approche intégrée pour des décisions éclairées, une gestion adéquate des menaces sur le bien-être animal et une protection holistique de la santé des animaux et leur bien-être. Les objectifs stratégiques sont les suivants :

- i. Parvenir au changement de comportement, éduquer, informer, promouvoir la sensibilisation, le plaidoyer et les bonnes pratiques alignées sur les normes de l'OIE en matière d'animaux (OS1)**
- ii. Renforcer l'action efficace sur le bien-être animal (technologies, ressources humaines, recherche, soins aux animaux, contribution aux normes) (OS2)**
- iii. Intégrer le bien-être animal dans les politiques, stratégies, législation, investissements, programmes et projets (OS3).**

La Plateforme africaine pour le bien-être des animaux (APAW) est une plateforme multilatérale qui est dirigée par l'UA et qui regroupe des experts vétérinaires, experts en productions animales et développement de l'élevage, donateurs, partenaires techniques au développement, ONG compétentes, instituts de recherche et de formation et Organisations de la société civile (OSC). Les structures de travail de l'APAW reposent sur une base synergique et des programmes régionaux convenus en soutien au Plan d'action. Ce plan devra être mis en application sur 3 ans (2018-2021), entièrement intégré aux mécanismes de rapportage et d'examen de l'UA.

Il existe donc une évolution des mentalités concernant cette problématique et une volonté des institutions internationales de développer une stratégie pour le bien-être animal en Afrique. Pourtant, la plupart des pays africains ne font pas mention du bien-être animal dans leur constitution ou dans leur cadre légal à l'inverse des pays développés. Seulement certains pays ont une législation relative au bien-être animal qui vise à prévenir les maltraitances et la cruauté. La législation tanzanienne est reconnue comme l'une des plus moderne et complète à ce sujet.

II) Perception locale et intérêt pour le bien-être animal pour les partenaires d'ESF

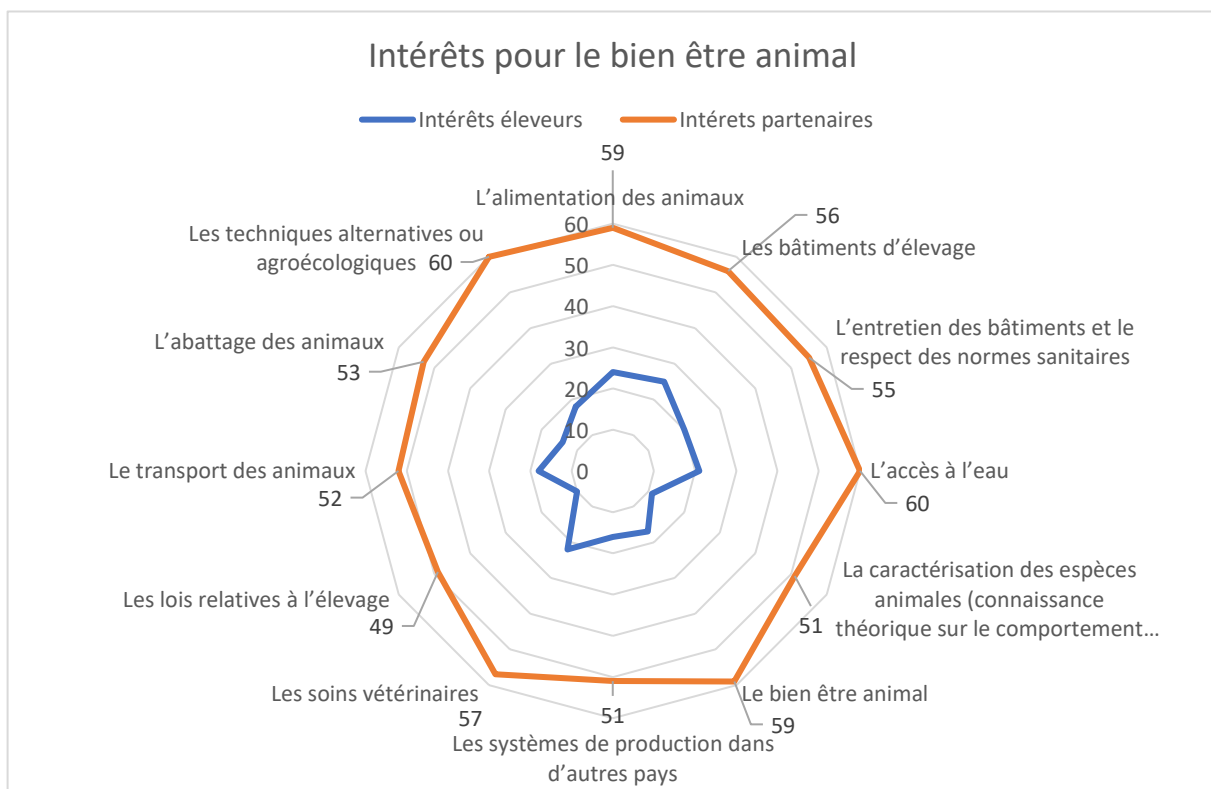
Les entretiens réalisés avec les différents partenaires d'ESF ont permis d'évaluer l'intérêt des partenaires pour le bien-être animal.

L'ensemble des acteurs interrogés avaient déjà entendu parler de bien-être animal à l'exception de l'équipe marocaine. C'est une thématique abordée lors des formations relatives à l'élevage et maîtrisée par la plupart des acteurs de la filière bétail/viande quel que soit le pays d'intervention. Les différentes structures ont donc le plus souvent entendu parler de bien être animal à travers les services déconcentrés de l'Etat en charge de la formation et du suivi des éleveurs ou bien à travers les vétérinaires/aides vétérinaires.

Tous s'accordent sur le fait que le bien être animal passe par la bonne santé des animaux. L'alimentation, l'abreuvement, l'habitat et le suivi vétérinaire contribuent à cette bonne santé (**Liberté 1, 3 et 4**). On retrouve également la prise en compte de la santé mentale de l'animal au Togo et au Bénin (**Liberté 2**). Personne n'a fait mention de l'expression du comportement naturel des animaux (**Liberté 5**).

Le Togo semble se démarquer quant aux lois/réglementations qui parlent de bien-être animal. L'état sanitaire à l'abattage des animaux est strictement contrôlé et l'abattage clandestin strictement interdit. Par ailleurs, la maltraitance des animaux peut être punie par la loi. Par ailleurs, c'est le seul pays où le sujet semble important au niveau de la société avec une demande des consommateurs. Le lien entre santé animale et santé humaine et celui entre santé animale et qualité de la viande semble expliquer la préoccupation des consommateurs pour ce sujet.

Il existe relativement peu d'ONG ou associations connues localement pour militer pour le bien-être animal surtout lorsqu'il s'agit d'animaux d'élevage. Les associations connues s'occupent majoritairement de la préservation de la faune sauvage (Bénin) ou bien de la lutte contre les maltraitances ou l'abandon des animaux de compagnie (Maroc).



III) La prise en compte du bien être animal dans les projets d'ESF

Les différents partenaires ne connaissent généralement pas l'OIE et le concept « One health, une seule santé », ils n'ont donc pas recours à leurs fiches techniques (excepté au Togo). Cependant, le bien être animal est pris en compte dans tous les projets.

- **Liberté 1 : Absence de faim, de soif et de malnutrition :**

L'ensemble des projets prend en compte cette thématique à travers l'accès à l'eau même si certains partenaires regrettent l'absence de système de distribution d'eau dans l'installation des ateliers d'élevage (la problématique de l'accès à l'eau est très forte à Haïti notamment).

De la même manière, l'ensemble des projets prend en compte l'accès à l'alimentation avec la formation des éleveurs aux besoins nutritionnels de chaque espèce. Le Bénin se démarque avec la valorisation des produits locaux et la fabrication d'aliment localement. Par ailleurs les concepts agroécologiques et l'intégration culture élevage permet une meilleure autonomie alimentaire des éleveurs au Togo.

- **Liberté 2 : Absence de peur et de détresse**

Le stress des animaux est pris en compte lors des formations dispensées aux éleveurs avec des rappels faits sur la conception des bâtiments, sur la contention des animaux ou encore leur transport. Cependant, la formation ne garantit pas la mise en œuvre des bonnes pratiques. La présence de chiens à proximité des élevages reste très problématique à Haïti et est source de beaucoup de stress pour les animaux.

- **Liberté 3 : Absence de stress physique et/ou thermique**

Tous les partenaires semblent satisfaits face à cette thématique à l'exception d'Haïti (mais le problème de la chaleur et de l'accès à l'eau y est particulièrement fort, autant pour les hommes que pour les animaux).

La construction et l'équipement des bâtiments d'élevage répond particulièrement bien à cet enjeu de stress physique et/ou thermique. Les bâtiments pour les pintadeaux sont chauffés grâce au charbon au Togo. La présence d'arbres dans les espaces extérieurs constitue un vrai plus pour procurer de l'ombre aux animaux lors des pics de chaleur.

- **Liberté 4 : Absence de douleur, de lésions et de maladie**

La mise en place de kits vétérinaires, la formation des aides vétérinaires, la formation des éleveurs, les programmes de prévention (vaccination) et la mise à l'isolement des animaux malades permet de prendre totalement en compte cette dimension du bien être animal.

- **Liberté 5 : Liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce**

Le respect de la vie en groupe pour les espèces grégaires et l'accès à un espace extérieur (excepté pour les lapins) permet aux projets de répondre partiellement à cet enjeu. Des perchoirs sont mis à disposition des poulets et des pintades au Bénin et au Togo, il serait intéressant de mettre en place des plateformes surélevées pour les chèvres pour qu'elles puissent aussi exprimer leur comportement naturel.

Les partenaires sont tous d'accord sur la nécessité de développer les **libertés 1 et 4** dans les projets pour une meilleure intégration du bien être animal. **La liberté 3** semble particulièrement difficile à

prendre en compte dans le projet à Haiti compte tenu des problématiques climatiques du pays. La **liberté 5** semble la plus difficile à prendre en compte pour les autres partenaires qui se demandent comment « imiter la nature » lorsque les animaux ne vivent pas en liberté.